

Note d'information à l'attention des élèves de terminale

Objet : Campagne 2025-2026 de demande de bourse et de logement via le Dossier Social Étudiant (DSE)

Le **CROUS de La Réunion** informe les élèves de terminale et les étudiants post-bac que la **campagne de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire** pour l'année universitaire **2025-2026** est ouverte **du 13 mars au 31 mai 2025**.

Cette démarche s'effectue via le **Dossier Social Étudiant (DSE)** accessible sur le site :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Pourquoi déposer une demande de DSE ?

Le DSE permet de :

- Solliciter une **bourse sur critères sociaux**,
- Demander un **logement en résidence universitaire CROUS**,
- Obtenir une **notification conditionnelle de bourse**, nécessaire à :
 - l'attribution prioritaire d'un logement,
 - l'exonération des droits d'inscription à l'université,
 - l'acquittement de la CVEC,
 - le **versement anticipé de la bourse** dès la rentrée d'août.

Attention : les délais sont impératifs.

Aucune demande ne pourra être prise en compte après le **31 mai 2025**.

Il est donc vivement recommandé d'anticiper cette démarche **avant les résultats du baccalauréat**.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service du CROUS :

 scola@crous-reunion.fr

Numéro dédié DSE - Crous : +33 9.69.39.19.19



Nous invitons donc tous les élèves concernés à engager cette démarche dans les plus brefs délais.

La direction